

# FORMATIONS AUX MÉTIERS DE L'ANIMATION

2022  
2023



+ CPJEPS

+ BPJEPS

+ DEJEPS

**Qualiopi**  
processus certifié  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre  
de la catégorie : **ACTIONS DE FORMATION**

FÉDÉRATION OISE  
la ligue de  
l'enseignement  
un avenir par l'éducation populaire

[www.ligue60.fr](http://www.ligue60.fr)

# CPJEPS

## Certificat Professionnel de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et des Sports Animateur d'Activités et de Vie Quotidienne (AAVQ)

INSCRIPTIONS  
JUSQU'AU  
1<sup>er</sup> SEPT  
2022

### PRÉSENTATION DU MÉTIER ET DU DIPLÔME

Diplôme d'État homologué de niveau 3 (ancien niveau 5 - code RNCP 32369).

L'animateur d'activités et de vie quotidienne exerce son activité professionnelle, en référence avec le projet de la structure qui l'emploie et dans le cadre d'une équipe. Il accueille différents publics en concourant notamment aux démarches de développement durable, d'éducation à la citoyenneté et de prévention des maltraitances. Il conçoit et anime des animations des temps de vie quotidienne et des activités éducatives, dans différents lieux d'accueil, en direction d'un groupe, en utilisant des activités relevant de trois grands domaines : activités d'expression, activités physiques, activités scientifiques et techniques, dans la limite des cadres réglementaires. Il prend en charge la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge, évalue ses actions d'animation et transmet des compte-rendu d'activité.

Le secteur professionnel principal d'emploi identifié pour les détenteurs du CPJEPS mention animateur d'activités et de vie quotidienne est celui des **accueils collectifs de mineurs en périscolaire et extrascolaire**, dont les **séjours de vacances**.

### OBJECTIFS

- + Participer au projet et à la vie de la structure (UC 1)
- + Animer des temps de vie quotidienne de groupe (UC 2)
- + Concevoir des activités en direction d'un groupe (UC 3)
- + Animer des activités en direction d'un groupe (UC 4)

### MÉTHODES MOBILISÉES

- + Des démarches pédagogiques actives
- + Des échanges pour confronter et construire à la fois sa pratique, sa réflexion et sa posture professionnelle
- + Des méthodes d'apprentissage diverses et des supports variés (études de cas, exercices, exposés, jeux de rôle, ateliers collectifs et individuels, accompagnement aux écrits...).
- + Un accompagnement renforcé sur les écrits et des certifications blanches
- + Une équipe de formateur expérimentée et un référent pour chaque session et tout au long de la formation
- + Des intervenants ponctuels « spécialistes » d'une question, d'une technique

### DURÉE TOTALE

**1030 heures minimum  
sur un an**

- > 502h en organisme de formation
- > 528h minimum en entreprise

### LIEU ET DATES

BEAUVAIS (60)

**Début** : septembre 2022

**Fin** : août 2023

### PRÉREQUIS

- > Avoir à minima 16 ans
- > Psc1 obtenu ou équivalent (AFPS, SST, ...)
- > Niveau de qualification minimum requis : 3ème, niveau V bis
- > Pas de contre-indication au métier

### MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- > Justifier des prérequis,
- > Retirer et compléter un dossier d'inscription auprès de l'INFREP 60.
- > Satisfaire aux tests de sélections (écrit et entretien individuel)

### TARIF

Se rapprocher de l'INFREP 60 pour demander les tarifs et un devis.



## MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'obtention du diplôme s'opère par la certification des 4 unités capitalisables,

- + UC 1 et 2 : dossier personnel, soutenance orale
- + UC 3 et 4 : dossier personnel en 2 parties, une mise en situation d'une séance d'animation face à un public composé d'au moins 6 personnes et soutenance orale pour chaque partie du dossier



## PASSERELLES ET ÉQUIVALENCES

- + BAFA + Attestation de 168h00 minimum d'animation en ACM = équivalence UC2
- + CPJEPS AAVQ = équivalence UC 4 du BPJEPS
- + CPJEPS AAVQ = possibilité de se présenter au concours de la fonction publique territoriale d'adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe.



## ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION D'HANDICAP (PSH)

Pour les PSH, merci de nous contacter pour prendre un rendez-vous individuel de notre référent handicap :

Jackson SINTINA : jsintina.infrep@gmail.com



## SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- + Nombre de bénéficiaire par an : session inachevée
- + Taux de réussite aux examens par an : session inachevée
- + Taux de satisfaction des stagiaires : session inachevée
- + Taux de rupture ou d'abandon par an : session inachevée

## Cette formation vous intéresse ?

### RÉUNIONS D'INFORMATION COLLECTIVES

Pour plus de renseignements, contacter l'INFREP 60 pour vous inscrire à une réunion d'informations collective :

par Tél : 03.44.45.41.80 ou Mail : infrep60@infrep.org

**Inscription obligatoire**



Où ?

#### A la Ligue de l'enseignement

- > Le mercredi 27 avril à 9h00
- > Le mercredi 04 mai à 9h00
- > Le mercredi 18 mai à 9h00
- > Le jeudi 18 août à 9h00

#### A l'INFREP

- > Le vendredi 29 avril à 9h00
- > Le vendredi 06 mai à 9h00
- > Le vendredi 20 mai à 9h00
- > Le vendredi 19 août à 9h00

## CONTACTS

### Ligue de l'enseignement de l'Oise

19 rue Arago ZAC de Ther  
60 000 Beauvais  
Tel : 03 44 48 16 81  
Mail : fol60@laligue60.fr

### INFREP de Beauvais

6, rue Setubal  
60 000 Beauvais  
Tél : 03.44.45.41.80  
Mail : infrep60@infrep.org

## A VOS AGENDAS !

### Ouverture des inscriptions

1er avril 2022

### Clôture des inscriptions

1er septembre

### Tests de Sélections

Volet 1 : 30 et 31 mai 2022

Volet 2 : 27 et 28 juin 2022

Volet 3 : 29 et 30 août 2022

### Tests de Positionnement

septembre 2022

### Début de la formation

septembre 2022

### Fin de la formation

29 septembre 2023

# BPJEPS

## Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et des Sports

Loisirs Tous Publics (LTP)  
**EN ALTERNANCE**

INSCRIPTIONS  
JUSQU'AU  
17 AOUT  
2022



### DURÉE TOTALE

#### 1300h minimum sur 15 mois

- 700h en organisme de formation (dont 3 jours de positionnement)
- 600h min. en entreprise (obligation à minima 18 jours)

### LIEU ET DATES

BEAUVAIS (60)

**Début** : 15 septembre 2022

**Fin** : 15 décembre 2023

### PRÉREQUIS

- Premiers secours : Psc1 obtenu ou équivalent (AFPS, SST, ...) en cours de validité,
- Justification de 200h00 d'expérience d'animation non professionnelle ou professionnelle à l'aide d'attestation(s) délivrées par la ou les structures d'accueil **OU**
- Être titulaire d'un diplôme suivant : CQP animateur périscolaire, BAPAAT, CPJEPS AAVQ, BAFA, BAFA, BAC Pro SPVL / Agricole toute option, Brevet professionnel délivré par le ministère de l'agriculture, BPJEPS

### MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Justifier des prérequis,
- Retirer et compléter un dossier d'inscription auprès de l'INFREP 60.
- Satisfaire aux tests de sélections (écrit et entretien individuel)
- Rechercher une structure d'alternance

### TARIF

Se rapprocher de l'INFREP 60 pour demander les tarifs et un devis.

### PRÉSENTATION DU MÉTIER ET DU DIPLÔME

#### Diplôme d'État homologué de niveau 4 (niveau BAC)

L'animateur·trice exerce en autonomie son activité d'animation, en utilisant un ou des supports techniques dans les champs des activités éducatives, sociales et culturelles et dans la limite des cadres réglementaires. Il/elle est responsable de son action au plan pédagogique. Il/elle assure la sécurité des tiers et des publics dont il/elle a la charge. Il/elle a la responsabilité d'une action éducative qui s'inscrit dans le projet de la structure. Il/elle peut diriger un accueil collectif de mineurs (ACM).

Le **secteur associatif et la fonction publique territoriale** sont les employeurs principaux des animateurs·trices) de loisirs tous publics.

### OBJECTIFS

- ✚ Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure (UC1)
- ✚ Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure (UC2)
- ✚ Conduire une action d'animation dans le champ du « loisirs tous publics » et de direction d'accueil collectif de mineurs, ACM (UC3)
- ✚ Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation dans le champ du « loisirs tous publics » (UC4)

### MÉTHODES MOBILISÉES

- ✚ Des démarches pédagogiques actives
- ✚ Des échanges pour confronter et construire à la fois sa pratique, sa réflexion, sa posture professionnelle et notamment sa posture de directeur, directrice.
- ✚ Des méthodes d'apprentissage diverses et des supports variés (études de cas, exercices, exposés, jeux de rôle, ateliers collectifs et individuels, accompagnement aux écrits...).
- ✚ Un accompagnement renforcé sur les écrits et des certifications blanches
- ✚ Une équipe de formateur expérimentée et un référent pour chaque session et tout au long de la formation
- ✚ Des intervenants ponctuels « spécialistes » d'une question, d'une technique, des témoignages de professionnels

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

### L'obtention du diplôme s'opère par la certification des 4 unités capitalisables,

- + UC1 et 2 : ECRIT + ORAL « un document écrit personnel explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation » + oral sur une durée de 40 minutes maximum (20' de présentation + 20' d'entretien)
- + UC3 : ECRIT + ORAL « un document écrit d'une vingtaine de page, hors annexes, présentant sa capacité à animer et diriger un accueil collectif de mineurs + oral de 30 minutes maximum (10' de présentation + 20 minutes d'entretien)
- + UC4 : ECRIT + MISE EN SITUATION + ORAL « un document d'une dizaine de pages, présentant un projet d'animation mis en œuvre dans la structure d'alternance pédagogique proposant des activités de loisirs tous publics. Il présente le cycle d'animation, la progression pédagogique et les méthodes pédagogiques utilisées. » + une mise en situation « conduite d'une séance animation auprès de 6 personnes minimum pendant 45 à 60 minutes maximum . » + oral de 45 minutes maximum sur l'écrit et la mise en situation (15'de présentation maximum, 15' d'entretien minimum) ».

## PASSERELLES ET ÉQUIVALENCES

- + CPJEPS = équivalence UC 4 du BPJEPS
- + CQP « animateur périscolaire » = équivalence UC4 du BPJEPS LTP
- + BAFD + 28 jours = équivalence UC 3 du BPJEPS
- + Autres mention ou spécialité du BPJEPS = équivalence UC 1 et 2 du BPJEPS LTP

## ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION D'HANDICAP (PSH)

Pour les PSH, merci de nous contacter pour prendre un rendez-vous individuel de notre référent handicap :

Jackson SINTINA : jsintina.infrep@gmail.com

## SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- + Nombre de bénéficiaire par an : session inachevée
- + Taux de réussite aux examens par an : session inachevée
- + Taux de satisfaction des stagiaires : session inachevée
- + Taux de rupture ou d'abandon par an : session inachevée

## Cette formation vous intéresse ?

### RÉUNIONS D'INFORMATION COLLECTIVES

**Inscription obligatoire** par Tél : 03.44.45.41.80 ou Mail : infrep60@infrep.org



Où ?

#### A l'espace Pré Martinet

17 rue pré martinet  
60000 BEAUVAIS

➤ Le 16 juin à partir de 9h30

#### A l'INFREP

➤ Le 12 juillet 2022 à 9h30

## CONTACTS

### Ligue de l'enseignement de l'Oise

19 rue Arago ZAC de Ther  
60 000 Beauvais  
Tel : 03 44 48 16 81  
Mail : fol60@laligue60.fr

### INFREP de Beauvais

6, rue Setubal  
60 000 Beauvais  
Tél : 03.44.45.41.80  
Mail : infrep60@infrep.org

## A VOS AGENDAS !

### Ouverture des inscriptions

1er avril 2022

### Clôture des inscriptions

17 aout 2022

### Tests de Sélections

Volet 1 : 2 et 3 juin 2022

Volet 2 : 30 juin et 1er juillet

Volet 3 : 25 et 26 aout 2022

### Tests de Positionnement

15, 16 et 22 septembre 2022

### Début de la formation

15 septembre 2022

### Fin de la formation

15 décembre 2023

# DEJEPS

## Diplôme d'Etat de la Jeunesse de l'Education Populaire et des Sports

Développement de projets,  
territoires et réseaux (DPTR)

CLOTURE  
INSCRIPTIONS  
SEPT  
2022



### DURÉE TOTALE

- Durée totale de la formation :**  
**1421 heures minimum sur 15 mois**
- 721h en organisme de formation
  - 700h minimum en entreprise

### LIEU ET DATES

CREIL (60)  
**Début :** octobre 2022  
**Fin :** décembre 2023

\*informations données sous réserve  
d'habilitation

### PRÉREQUIS

- Premiers secours : Psc1 obtenu ou équivalent (AFPS, SST, ...)
- Diplôme (s) et/ou Expérience :
  - soit être titulaire d'un diplôme de niveau IV du champ de l'animation (BPJEPS), enregistré au répertoire national des certifications professionnelles ;
  - soit être titulaire d'un diplôme de niveau V enregistré au répertoire national des certifications professionnelles ;
  - soit attester d'un niveau de formation correspondant à un niveau IV et se prévaloir d'une expérience d'animation de six mois
  - soit justifier de 24 mois d'activités professionnelles ou bénévoles correspondant à 1600 heures minimum.

### MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Justifier des prérequis
- Retirer et compléter un dossier d'inscription auprès de la LIGUE 60
- Satisfaire aux tests de sélections (écrits et entretien individuel)

### TARIF

Demander les tarifs et un devis.  
à la Ligue de l'enseignement.

### PRÉSENTATION DU MÉTIER ET DU DIPLÔME

**Diplôme d'État homologué de niveau 5 (niveau BAC+2 - code RNCP 4900).**

L'animateur coordonnateur exerce en autonomie son activité d'encadrement, en utilisant le support technique ou le champ d'intervention défini par la mention animation socio-éducative ou culturelle dans la limite des cadres réglementaires. Il est responsable au plan pédagogique, technique et logistique. Il assure la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge. Il conduit, par délégation, le projet de la structure.

L'animateur coordonnateur travaille notamment dans le cadre **d'associations de jeunesse, d'éducation populaire ou de sport, de collectivités publiques, de regroupements intercommunaux, du secteur médico-social, d'entreprises** du secteur marchand ou de l'économie sociale et solidaire... Ces professionnels peuvent être amenés à intervenir auprès de tous publics.

### OBJECTIFS

- ✚ Concevoir un projet d'action (UC1)
- ✚ Coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action (UC2)
- ✚ Conduire des démarches pédagogiques dans une perspective socio-éducative (UC3)
- ✚ Animer en sécurité dans le champ d'activité (UC4)

### MÉTHODES MOBILISÉES

- ✚ Des démarches pédagogiques actives
- ✚ Des échanges pour confronter et construire à la fois sa pratique, sa réflexion, sa posture professionnelle de coordinateur
- ✚ Des méthodes d'apprentissage diverses et des supports variés (études de cas, exercices, exposés, jeux de rôle, ateliers collectifs et individuels, accompagnement aux écrits...).
- ✚ Un accompagnement renforcé sur les écrits et des certifications blanches
- ✚ Une équipe de formateur expérimentée tout au long de la formation
- ✚ Des intervenants « spécialistes » d'une question, d'une technique, des professionnels du réseau pour partager leur pratiques

[www.ligue60.fr](http://www.ligue60.fr)

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'obtention du diplôme s'opère par la certification des 4 unités capitalisables, elles sont organisées ainsi :

- + UC1 et 2 : ECRIT + ORAL document écrit personnel de vingt pages, hors annexes, analysant une expérience de conception et de coordination de la mise en œuvre d'un projet d'action dans le champ de la mention assorti de son évaluation. + soutenance orale par le candidat pendant une durée de 20 minutes au maximum suivie d'un entretien d'une durée de 40 minutes au maximum.
- + UC3 et UC4 : pour ces 2 UC les épreuves comportent à minimum une mise en situation professionnelle d'encadrement, et toujours un support écrit et une soutenance orale.

## ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION D'HANDICAP (PSH)

Pour les PSH, merci de nous contacter pour prendre un rendez-vous individuel de notre référent handicap :

Delphine COCU : delphine.cocu@laligue60.fr

## SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- + Nombre de bénéficiaire par an : première session à venir
- + Taux de réussite aux examens par an : première session à venir
- + Taux de satisfaction des stagiaires : première session à venir
- + Taux de rupture ou d'abandon par an : première session à venir

## Cette formation vous intéresse ?

### RÉUNIONS D'INFORMATION COLLECTIVES

Pour plus de renseignement, contacter la Ligue 60 pour vous inscrire obligatoirement

par Tel : 03 44 48 16 81 ou Mail : fol60@laligue60.fr



### A la Ligue de l'enseignement

- > Le mercredi 18 mai à 13h30
- > Le mercredi 15 juin à 10h00
  - > Le jeudi 18 août à 13h30
- > Le mercredi 7 septembre à 9h30

## CONTACT

**Ligue de l'enseignement  
de l'Oise**

19 rue Arago ZAC de Ther  
60 000 Beauvais  
Tel : 03 44 48 16 81  
Mail : fol60@laligue60.fr

## A VOS AGENDAS !

### Ouverture des inscriptions

Avril 2022

### Clôture des inscriptions

septembre 2022

### Tests de Sélections

Volet 1 : 29 et 30 août 2022

Volet 2 : 19 et 20 septembre 2022

### Tests de Positionnement

Octobre 2022

### Début de la formation

Octobre 2022

### Fin de la formation

Décembre 2023